

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 12 juillet 2019, à 11 heures à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Noëlla Comtois,
Amélie Hinse,

Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,

EST ABSENT :

Monsieur le conseiller,

Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

AVIS DE CONVOCATION

Monsieur le maire,

Diego Scalzo,

Mesdames les conseillères,

Noëlla Comtois,
Amélie Hinse,

Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Ville est convoquée par les présentes par moi, pour être tenue le vendredi 12 juillet 2019, à 11 heures, à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Moment de recueillement;
2. Présences;
3. Décision/Soumissions relativement aux travaux de pavage;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

Fait à la Ville de Warwick, ce huitième jour du mois d'août de l'an deux mille dix-neuf.

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

DÉCISION/SOUMISSIONS RELATIVEMENT AUX TRAVAUX DE PAVAGE :

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant les travaux de pavage 2019 ont été ouvertes par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, le 12 juillet 2019 à 10 heures à l'hôtel de ville en présence d'au moins deux (2) témoins;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick a reçu quatre (4) soumissions pour les travaux de pavage, soit les suivantes (taxes incluses) :

- Pavage Centre Sud du Québec inc. 483 262,92 \$
- Pavage Veilleux (1990) inc. 442 350,22 \$
- Sintra inc. (Centre-du-Québec) 502 946,64 \$
- Smith Asphalte inc. 477 744,12 \$

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire, soit *Pavage Veilleux (1990) inc.* est conforme au devis numéro 2019-01;

2019-07-01SE EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick octroie le contrat pour les travaux de pavage sur la rue Louis-Payer, une partie des rues Baril, Desrochers, Germain et Gingras, une partie du rang des Érables et la cour de la FADOQ à *Pavage Veilleux (1990) inc.* de Notre-Dame-du-Bon-Conseil au montant de 384 736 \$ plus les taxes applicables et représentant une quantité estimative de 3 200 tonnes d'enrobé bitumineux;

QUE la Ville de Warwick mandate *Englobe Corp.* de Victoriaville pour le contrôle qualitatif des matériaux au montant de 8 339,40 \$ plus les taxes applicables, conformément à l'offre de services du 20 juin 2019 préparée et signée par monsieur Ghislain Fréchette, ingénieur et chargé de projet - matériaux;

QUE le financement de ces travaux s'effectuera de la façon suivante :

- Subvention MTQ 22 000 \$
- Fonds d'administration général 390 729 \$

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2019-07-02SE À onze heures six, il est proposé par monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité, que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Diego Scalzo maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Diego Scalzo, maire
Président